GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 2936

[redacted]

RÉFÉRENCE N° 2131-2936

4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Courriel : Info@GarantieGCR.com
Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
Télécopieur : 514 657-2335

GarantieGCR.com

IDENTIFICATION DU DOSSIER

Adresse du bâtiment	[redacted]
Numéro de la demande de soumission	2936
Numéro du dossier de prise en charge	1827
Numéro de la réclamation	2131
Chargé de projet	Josianne St-Onge
Coordonnées	jstonge@garantiegcr.com 514 657-2333 , 228

TABLE DES MATIÈRES

Identification du dossier 2
Table des matières 2
Contexte 2
Exigences générales 3
Instructions 4
Devis technique 4
1. FISSURE ENTRE LES MURS ET LE PLAFOND 4

CONTEXTE

Garantie Construction Résidentielle (ci-après « **GCR** ») est l'organisme à but non lucratif (OBNL) autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour administrer le plan de garantie de bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Le plan de garantie permet à tout acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf couvert d'en bénéficier automatiquement selon les modalités sont établies dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (le « Règlement »).

Afin d'assurer la protection des acheteurs de manière pérenne, GCR favorise la qualité de la construction. L'organisme s'est doté d'un système de management de la qualité, accrédité ISO 9001 depuis 2018, et appuyé sur ses cinq valeurs : l'excellence, l'équité, la transparence, le respect et la responsabilité.

Le présent devis est établi à la suite d'une réclamation des bénéficiaires de l'immeuble ci-avant identifié, que l'administrateur a reconnu comme étant garanti. L'entrepreneur d'origine n'étant pas intervenu dans les délais requis, GCR doit prendre en charge les travaux correctifs. Le chargé de projet de GCR coordonne les travaux avec le ou les fournisseurs qui seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, et les bénéficiaires de la garantie.

EXIGENCES GÉNÉRALES

Toute soumission sera basée sur un mode forfaitaire ; elle devra énumérer de manière distincte le coût avant taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant total pour la réalisation des travaux

La soumission sera ventilée pour chaque point du présent devis. L'entrepreneur devra notamment y indiquer le coût associé à chacun des points ainsi que la nature des travaux qui seront effectués.

Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tous les points doivent être coordonnés entre eux. Le montant alloué pour des travaux communs à plusieurs points doit être partagé au prorata, le cas échéant.

L'Entrepreneur sera responsable et assumera les frais de toute démarche administrative nécessaire à l'ouverture du chantier incluant tout permis, déclarations et autres formalités nécessaires selon l'envergure des travaux.

L'Entrepreneur devra se comporter de manière à minimiser les dérangements pour les occupants de l'immeuble au cours de l'exécution des travaux et s'engage à la remise en état des lieux, à ses frais, à la fin des travaux.

Le sommaire des travaux énuméré au présent document n'est pas limitatif, ni à l'étape de la demande de soumission ni au moment de l'exécution des travaux. D'autres solutions acceptables pourraient être exécutées pour atteindre la performance ou les résultats souhaités, lesquelles devront être discutées préalablement avec le chargé de projet aux travaux de la GCR.

INSTRUCTIONS

0.1 Sommaire des travaux
Effectuer les travaux nécessaires pour corriger les désordres de chacun des points décrits au présent document. DOSSIER 2131 Point 4. Fissure entre les murs et le plafond.

0.2 Aménagement de chantier
Contenir la poussière dans un abri confiné prévu à cet effet, en particulier pour les travaux de ragréage de gypse.

0.3 Matériaux et équipement
L'entrepreneur, à l'étape de la construction, demeure responsable des quantités de matériaux à fournir pour la bonne marche de la mise en œuvre.

L'entrepreneur doit prévoir et inclure tout ce qui est nécessaire pour effectuer les travaux en hauteur (échafaudages, escabeau, autre).

Fournir des photos durant le projet ainsi qu'au moment de la facturation.

0.4 Protection temporaire
Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis pour protéger tous les éléments qui pourraient être endommagés lors de l’exécution des travaux décrits au présent document. L'entrepreneur devra prévoir le déplacement de meubles si requis pour la bonne exécution des travaux. La prise de photos de l'état existant du mobilier est fortement recommandée.

0.5 Nettoyage
Maintenir le chantier propre et exempt de débris après chaque quart de travail.

Évacuer quotidiennement les débris et les surplus.

Effectuer un nettoyage final intérieur complet pour livrer les lieux à l'état d'origine.

DEVIS TECHNIQUE

1. FISSURE ENTRE LES MURS ET LE PLAFOND

Point de réclamation n° 4

4.1 Portée des travaux

À la jonction des murs et des plafonds des pièces de l'unité et du placard de la chambre des maitres, installer une moulure de couronnement.

4.2 Conditions existantes

1. Réparer le gypse, utiliser un ruban à joint en fibre de verre, poncer et plâtrer aux endroits encerclés en rouge au croquis en plan (page 6) :
   1. Coin sortant en haut de l'escalier
   2. Au plafond du corridor vis-à-vis la cuisine - au joint des deux feuilles. (Le coût de cette réparation no. 2 devra être ventilé, car la situation découle des travaux précédents);
2. **En présence du représentant de GCR.** Au plafond de l'aire de la cuisine, retirer délicatement la moulure en stratifié en désolidarisant au couteau Olfa à la jonction du plafond. Dévisser, retirer et préserver la cheminé de la hotte. Prévoir ragréer le gypse sur environ 1" à gauche du conduit de la hotte et réparer le gypse au plafond le long du fini des armoires et du conduit de la hotte. (Le coût de cette intervention devra être ventilé, car la portée des travaux pourrait changer selon ce qu'il advient durant la première opération);
3. Retirer la moulure de type quart de rond à la jonction mur/plafond du placard de la chambre des maitres;
4. Décaler au besoin le diffuseur au plafond de la chambre des maitres de +/- 1/2" pour permettre l'installation de la moulure;
5. Aux endroits où il y a présence de fissures, désolidariser le gypse du mur de celui des plafonds en coupant délicatement au couteau Olfa le ruban à joint, en excédant d'environ 12 à 18 pouces de part et d'autre de la fissure visible.

4.3 Correctifs

1. Fournir et installer une moulure de couronnement en pin jointé qui devra être fixé au plafond uniquement de sorte à permettre le mouvement - **+/- 335 pi. Li.** net au total- soumettre le modèle de profil à l'approbation préalable du bénéficiaire de la garantie. En référence aux endroits indiqués au croquis en plan (page 6);
2. Vis-à-vis l'unité murale de climatisation, ajuster la moulure à la hauteur disponible sur environ 3-4 pouces de part et d'autre de l'unité afin d'assurer une continuité visuelle esthétique.

4.4 Finition

1. Peinturer localement les zones de gypse réparées énumérées au point 4.2.1. et 4.2.2. en appliquant une couche d'apprêt et une couche de finition de couleur et de fini agencés à l'existant;
2. Appliquer une 2e couche de finition sur le plafond de l'aire ouverte - **+/- 560 pi.ca.;**
3. Appliquer côté plafond un joint de latex aux moulures en pin jointé;
4. Appliquer un apprêt et deux couches de peinture sur les nouvelles moulures **+/- 335 pi. Li.** - couleur et fini agencé au plafond.

4.5 Service

Au plafond de l'aire ouverte, décrocher/remettre en place les luminaires, le diffuseur et autre pour permettre de repeindre.

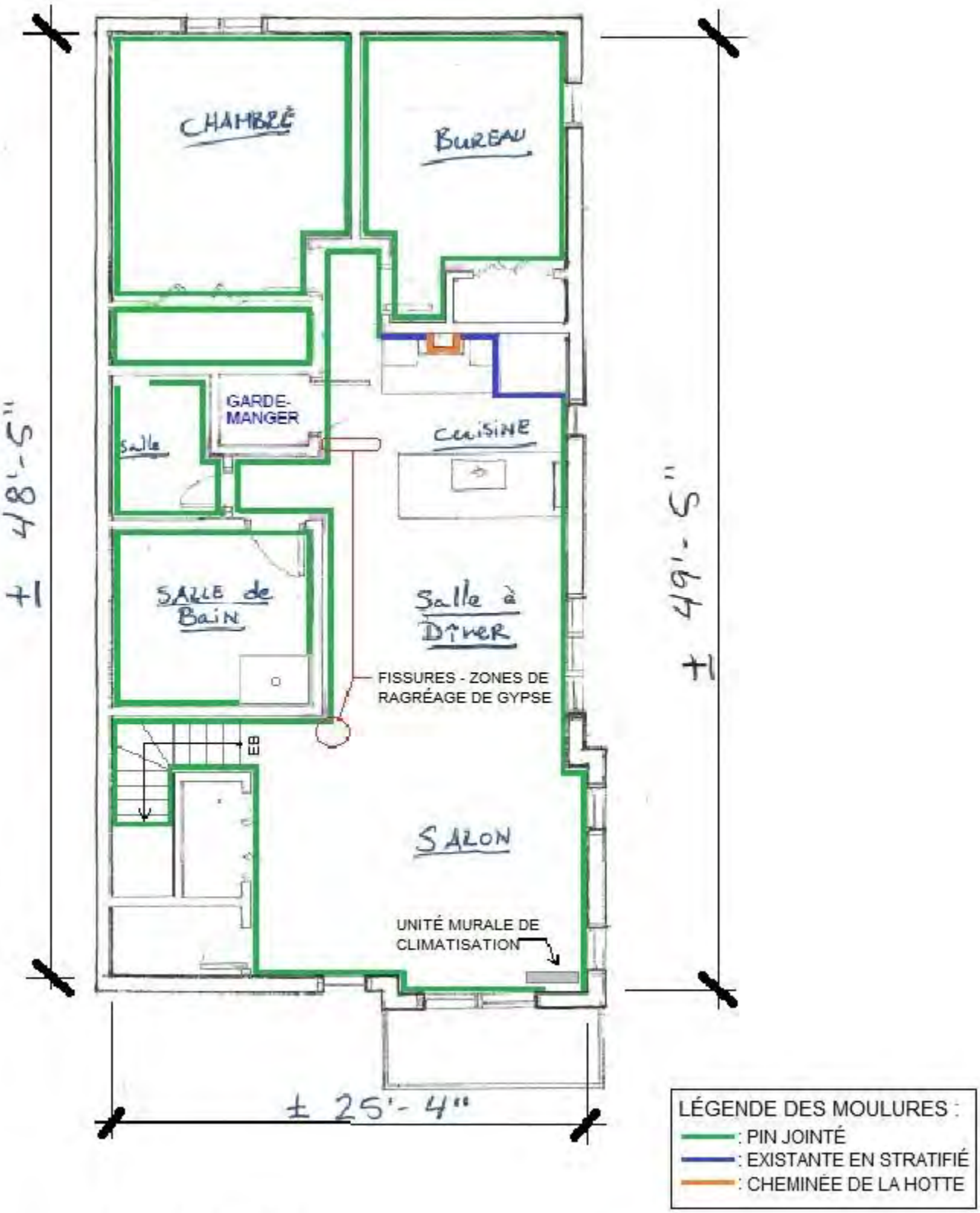

PLAN DU 3E ÉTAGE

Moulure en pin jointé (profil suggéré) et moulure de la cuisine

Plafond de la cuisine

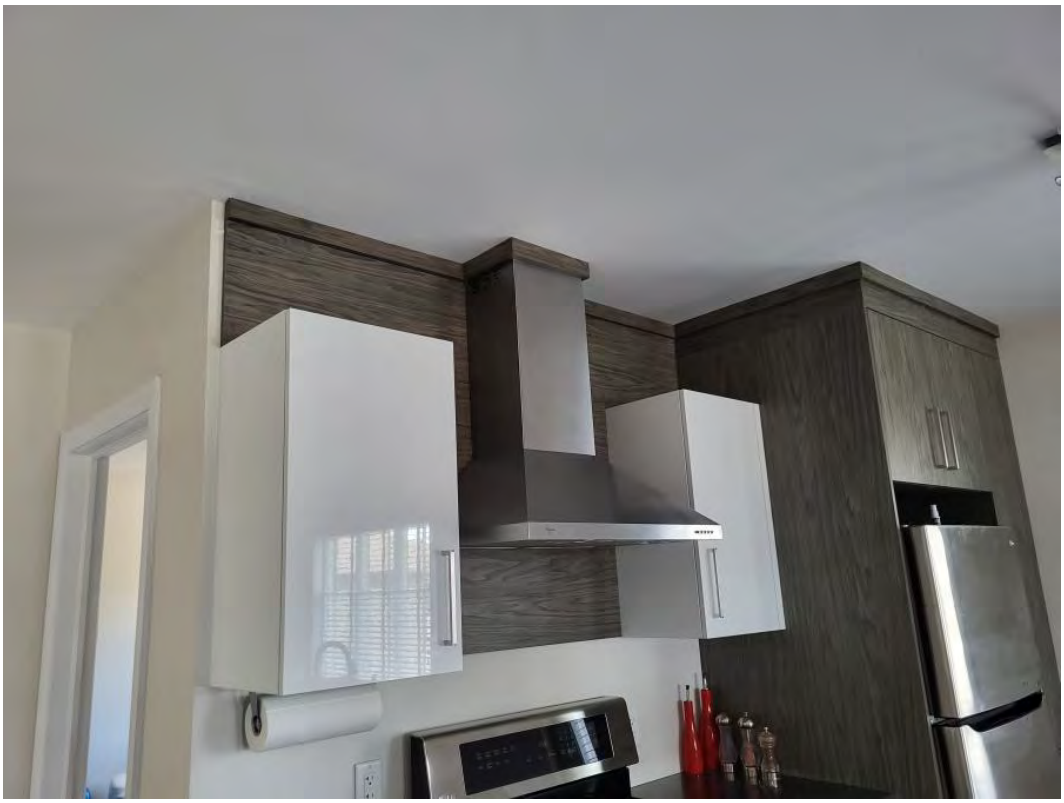

Coin sortant au haut de l'escalier

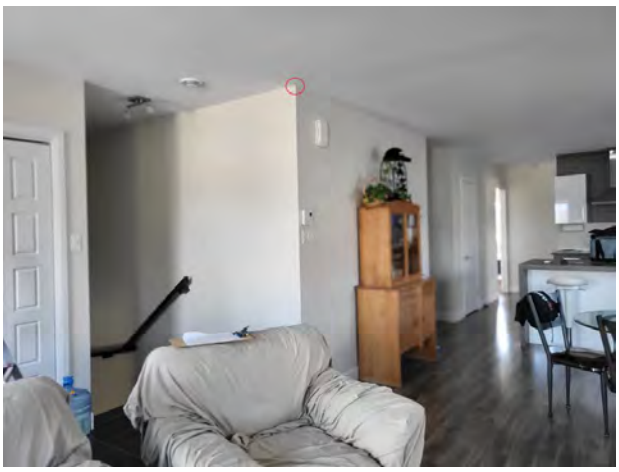
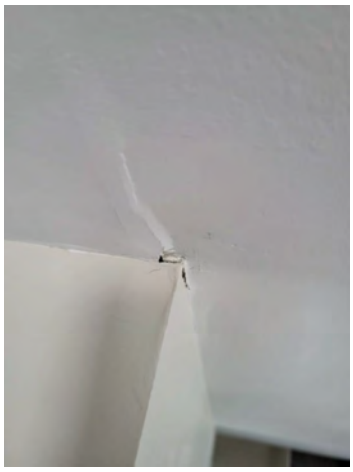
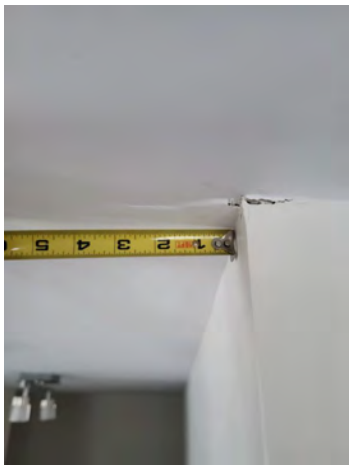

Unité murale de climatisation dans le salon

Salle de bain et salle de lavage

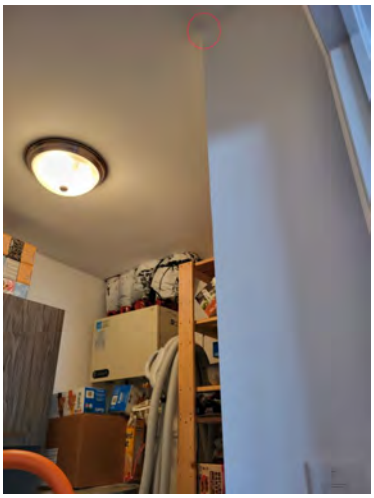

Chambre des maitres et garde-robe de la chambre des maitres

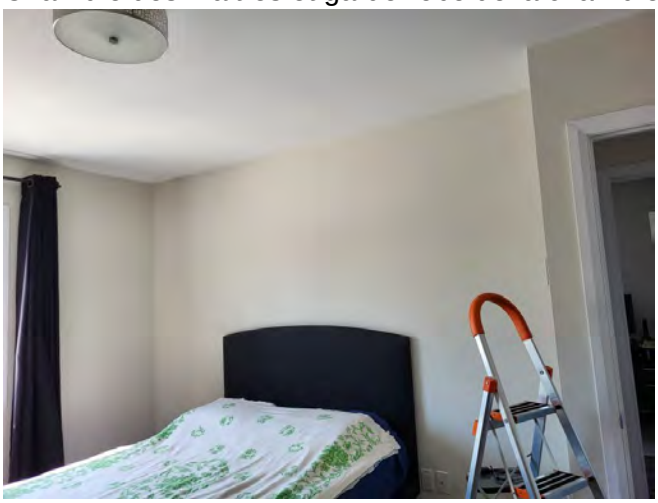

Chambre secondaire

Aire ouverte

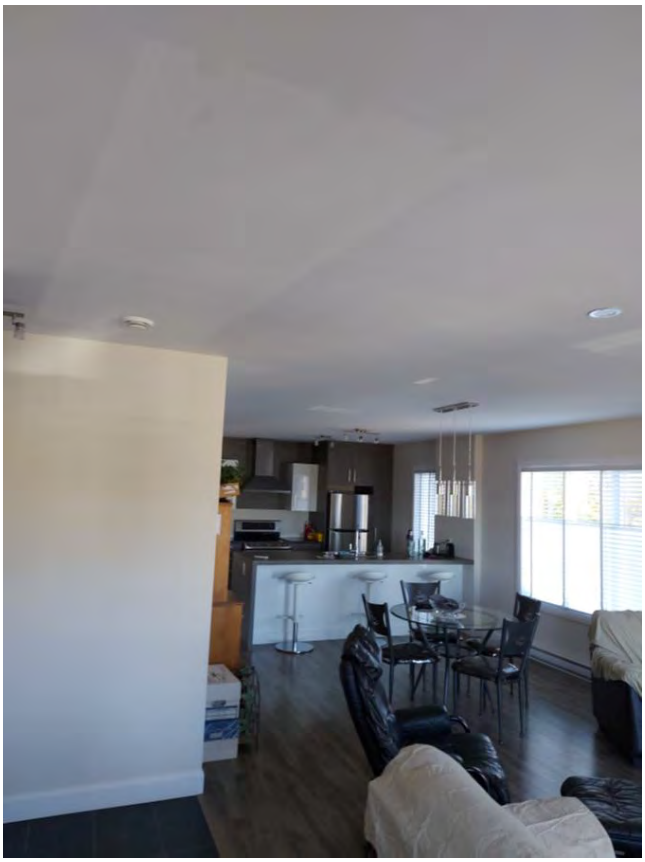

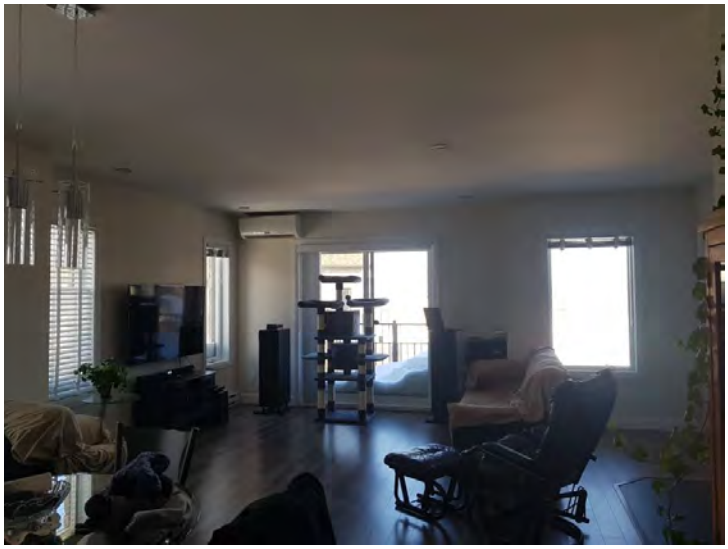

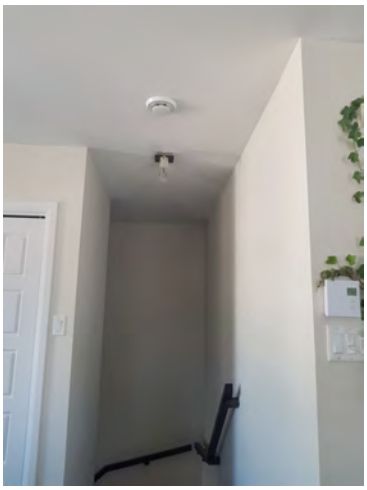

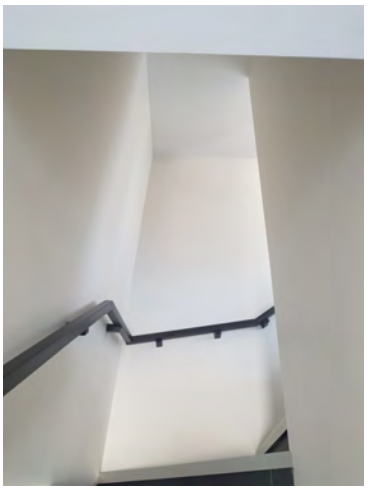

FIN DU DOCUMENT